



AVIS DE CLOTURE DE LA CONCERTATION

Opération d'aménagement économique Bordeaux Aéroparc Hippodrome

- Mérignac -

OIM Bordeaux Aéroparc

Clôture de la concertation

Le public est informé de la mise en œuvre de la procédure de clôture de la concertation sur le projet d'opération d'aménagement économique Bordeaux Aéroparc Hippodrome.

A compter du 15 décembre 2021 à 12 heures, le public ne pourra plus inscrire ses observations sur le site internet de la participation Bordeaux Métropole (<http://participation.bordeaux-metropole.fr>) ; et sur les registres ouverts à cet effet :

- à la mairie de Mérignac, située au 60 Avenue du maréchal de Lattre de Tassigny - 33700 Mérignac ;
- au pôle territorial Ouest de Bordeaux Métropole, situé 10-12 avenue des Satellites 33 185, Le Haillan ;
- à Bordeaux Métropole, accueil de l'immeuble Laure Gatet, 39-41 Cours du Maréchal Juin, 33000 Bordeaux.

Le Président de Bordeaux Métropole.